AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
AVEYRON

FODSA

GDS Aveyron
L'action sanitaire ensemble

Service Elevage

Rodez, le 17 avril 2020

N/Réf: VA/BL/LM/SR
Objet : Information IPG bovine

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que vous pouvez consulter et éditer **le Livre des bovins** de l'année 2019 **sur le site www.synel.net** et via les logiciels détenteurs (dont GEIDEL) Vous pouvez accéder également, au bilan des mouvements et aux délais de notification.

Nous vous demandons de vérifier les informations du Livre des bovins et de nous signaler les éventuelles anomalies constatées dans un délai de 7 jours. **Ce document officiel est à conserver dans votre registre d'élevage pendant 5 ans,** sous forme informatique ou sous forme papier.

Pour rappel, nous soulignons la nécessité de la bonne tenue du registre d'élevage et notamment du carnet sanitaire. Ce dernier peut être géré sur le site www.synel.net et sur GEIDEL; vous pouvez nous contacter pour cela.

Vous trouverez également au verso une note d'information sur les notifications par internet et la tarification IPG.

Avec la volonté de vous accompagner au mieux dans la gestion de l'identification de votre troupeau, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sincères salutations.

La Présidente du Service Elevage de la Chambre d'Agriculture	Le Président de la FODSA
Virginie ALBESPY	Bernard LACOMBE

Notification par Internet :
Deux possibilités s'offrent à vous :

- **Via le portail Internet : www.synel.net**
  Au-delà du service IPG, à travers le portail **Synel** vous pouvez accéder à d'autres services techniques de l'Elevage (Carnet sanitaire et résultats du Contrôle de Performances) et Mes Parcelles.

- **Via votre logiciel détenteur Geidel :**
  Vous devez demander l'ouverture du service d'accès à la base de données auprès de votre maître d'œuvre de l'identification.

Tarifs 2020

Notification Tarif Net (sans TVA)	**Naissance**	**Mouvement**
Notification papier	4,39 €	0,29 €
Notification électronique *Soit une remise de :*	3,96 € *- 0,43 €*	0,16 € *- 0,13 €*

Boucles bovines	**Tarif HT**
Boucles de naissance conventionnelles *(le couple)*	1,10€
Boucles de naissance électroniques HDX *(le couple électronique + conventionnelle)*	1,85 €
Boucles de naissance électroniques FDX *(le couple électronique + conventionnelle)*	1,85 €
Boucle de rebouclage conventionnelle	0,55 €
Boucle de rebouclage électronique HDX *(rebouclage ou électronisation)*	1,68 €
Boucle de rebouclage électronique FDX *(rebouclage ou électronisation)*	1,68 €
Frais d'expédition des boucles de rebouclage	3,20 €
Frais Mise en conformité (Net sans TVA)	22,20 €

Service Internet	**Tarif HT**
Accès à la base d'identification Forfait annuel (*pour Synel et logiciel détenteur)*	16,15 €

Pour tout renseignement, contacter votre organisme maître d'œuvre de l'identification.

Chambre d'Agriculture **Service IPG** **Carrefour de l'Agriculture** **12 026 RODEZ CEDEX 9** **Tel : 05.65.73.78.30 / 05.65.73.79.12**	**FODSA** **Avenue des Ebénistes** **ZA de Bel Air** **12 033 RODEZ CEDEX 9** **Tel : 05.65.42.18.92**